

Rapport du Maire 2014

Municipalité de Saint-Moïse

Mesdames et Messieurs les contribuables, il me fait plaisir encore cette année de vous faire un court résumé de nos activités.

L'année qui se terminera bientôt ne laisse pas prévoir de déficit. Au 1^{er} janvier 2014, la municipalité avait en caisse la somme de 451 234,29 \$.

Pour la prochaine année, le gouvernement du Québec versera à la municipalité, en péréquation, une somme de 147 700,00 \$.

Le service de police pour l'année 2015 a été établi à 31 144,00 \$.

La rémunération et les allocations de dépenses des élus pour 2014 est de 6 141,75\$ pour le maire et d'un total de 12 283,50\$ pour les conseillers.

La municipalité a effectué le 36^e versement du premier règlement d'emprunt pour le réseau d'aqueduc et d'égout, qui prendra fin en 2018, ainsi que le 6^e versement sur 20 ans du règlement d'emprunt pour le nouveau puit.

Le contrat pour la collecte des ordures et des matières recyclables 2014 octroyé à Bouffard Sanitaire Inc. de Matane, a été prolongé jusqu'au 31 mai 2015. La collecte à 3 voies (ordures, matières recyclables, matières organiques) débutera à partir du 1^{er} juin 2015.

Du côté de la voirie, des travaux d'aménagement du terrassement et l'installation d'une enseigne à l'avant du bureau municipal, la création d'un corridor et de traverses pour piétons sur la rue Principale Est, l'agrandissement du garage municipal ainsi que des travaux conjoints avec la Commission scolaire pour le remplacement de conduite d'égout pluvial sur le terrain de l'école ont été effectués. De plus, la municipalité a aussi fait l'acquisition d'un nouveau tracteur pour la voirie.

Pour l'année 2015, des travaux de rénovation extérieure et de changement de portes et fenêtres sur le centre municipal, d'aménagement d'un Parc des Générations sur le terrain du centre des loisirs, de la mise au norme des infrastructures pour l'eau potable et l'eau usée, de réfection de routes non pavées seront prévus au budget.

À l'annonce des restrictions financières dans le réseau de la santé par le Pacte fiscal transitoire 2015 du Gouvernement du Québec, la municipalité est présentement à l'œuvre pour regarder toutes les options possibles pour conserver le point de chute du CLSC de Saint-Moïse.

Le dépôt du rôle d'évaluation 2015 est de 29 774 300,00\$. Cela représente une augmentation de 19 400,00\$, soit de 2,6 % de la valeur immobilière par rapport au rôle précédent.

L'adoption du budget 2015 aura lieu, Lundi le **15 décembre 2014 à 19h30** au centre municipal.

Je vous invite à être présents.

Paul Lepage, maire

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ DU 24 DÉCEMBRE 2014 AU 2 JANVIER 2015.